



# **Appel à Projet**

## **« Pour favoriser l'inclusion au sein des associations »**

### **Préambule**

L'engagement bénévole associatif participe au développement d'une société plus solidaire, égalitaire et fraternelle et peut contribuer concrètement à la lutte contre toute forme de discrimination.

A ce titre, la Ville a souhaité encourager les projets associatifs favorisant l'émancipation et l'égalité de tous par la création d'un « appel à projet pour favoriser l'inclusion au sein des associations », l'objectif étant qu'aucune personne ne sente d'obstacles pour participer à la vie locale.

Cet appel à projet s'adresse aux associations qui souhaitent s'impliquer dans une démarche inclusive, en adaptant le cas échéant leur environnement, leurs pratiques, leur fonctionnement ou leurs initiatives à la situation de publics qui peuvent en être éloignés.

Les projets peuvent porter sur plusieurs thématiques et concerner divers publics : lutte contre toute forme de discrimination, inclusion numérique, inclusion sociale, égalité hommes – femmes, accessibilité des personnes en situation de handicap, jeunes...

### **Critères d'éligibilité**

Cet appel à projet est ouvert à toutes les associations carriéroises.

Les projets proposés devront se dérouler sur le territoire de Carrières-sous-Poissy.

Les projets doivent être déposés au cabinet du Maire, avant le 31 décembre de l'année civile en cours, à l'attention de M. le Maire, 1 Place Saint-Blaise, 78955 Carrières-sous-Poissy, ou par mail à l'adresse [cabinet@carrieres-sous-poissy.fr](mailto:cabinet@carrieres-sous-poissy.fr).

Une association ne peut déposer qu'un seul projet par année au titre du présent dispositif.

Une fois le projet réalisé, l'association devra fournir à la Ville dans les deux mois un bilan de son action, ainsi que des justificatifs comptables.

## Sélection des projets

Les projets seront appréciés au regard des critères d'analyse suivants :

- **Contexte du territoire** : prise en compte des besoins/aspirations de la population, cibles, enjeux à long terme pour le territoire...
- **Population touchée** : accès au plus grand nombre, diversité des publics, accessibilité aux personnes en situation de handicap, multiplicité des lieux de déroulement des opérations...
- **Innovation** : caractère innovant du projet
- **Valorisation** : communication interne et externe sur les actions menées
- **Évaluation** : modalités de suivi, analyse quantitative et qualitative du projet et de son impact pour le territoire (pour éventuelle adaptation du projet).
- Par ailleurs, une attention particulière sera portée aux projets se déroulant dans les quartiers politiques de la Ville.

*Contacts à privilégier pour toute question relative à l'AAP « Pour favoriser l'inclusion au sein des associations » :*

*Service de la Vie associative  
service.vieassociative@carrieres-sous-poissy.fr ou 01 34 01 19 24*



# **Appel à Projet**

## **« Pour favoriser l'inclusion au sein des associations »**

### **Dossier de demande de subvention**

**À retourner**  
**À l'attention de M. le Maire**  
**Hôtel de Ville, 1 Place Saint-Blaise**  
**78955 Carrières-sous-Poissy**

Nom de la manifestation : .....

Date manifestation : .....

Lieu de la manifestation : .....

Nom de l'association organisatrice : .....

Siège social de l'association : .....

Discipline /activités: .....

Président : .....

Nom et coordonnées de la personne à contacter dans le cadre de l'instruction de la demande de subvention :

.....

Adresse mail : .....

Description synthétique de la manifestation :

.....

.....

L'accès est-il payant ?  non  oui, tarifs : .....

Montant du budget prévisionnel : .....€

Avez-vous sollicité des subventions d'organismes publics et/ou de collectivités territoriales ?

non  oui (remplir partie ci-dessous)

Organismes	Montant sollicité	Montant obtenu
.....	.....€	.....€
.....	.....€	.....€

Montant de la subvention sollicitée auprès de Carrières-sous-Poissy : .....€

**Documents à fournir :**

- Courrier de demande de subvention
- Dossier de présentation de la manifestation en détaillant le ou les liens avec l'inclusion au sein de l'association
- Budget prévisionnel de la manifestation.

---

**Partie réservée à la Ville de Carrières-sous-Poissy**

Avis de la commission :  non  oui

Type d'acte :  Décision  Délibération

Date acte :    /    /

Date envoi courrier de réponse à l'association le :    /    /

Copie(s) transmise(s) pour info à :

Dossier clos le :    /    /